

ETUDIER A L'ULCO

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER :

Service Relations Internationales - ULCO
1, place de l'Yser – BP 1022, 59375 Dunkerque Cedex 1
Téléphone : +33 (0)3 28 23 74 26 / Fax : +33 (0)3 28 23 74 20
relint@univ-littoral.fr

SOMMAIRE

Le mot du président

I) Le littoral

- Visite du Littoral
- Se rendre à l'ULCO

II) L'Université du Littoral Côte d'Opale

- Le service des Relations Internationales
- Les démarches administratives
- La bibliothèque universitaire et l'accès à Internet
- Le restaurant universitaire
- La préparation linguistique
- Le calendrier universitaire
- Le sport

III) Informations pratiques

- Le système éducatif français
- Trouver un job
- Votre budget mensuel
- Le logement
- La santé
- Les transports en commun
- Les loisirs
- Le climat du Littoral
- Les numéros utiles

BIENVENUE À L'UNIVERSITÉ DU LITTORAL CÔTE D'OPALE

Boulogne – Calais – Dunkerque – Saint-Omer

Située aux portes de l'Europe du Nord, à 200 kilomètres de Paris, Bruxelles et Londres, l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) a su tirer parti de sa situation géographique privilégiée pour donner aux étudiants la possibilité de mieux appréhender la diversité culturelle européenne, de s'enrichir de celle-ci et de mieux se préparer au monde de demain.

Elle offre à ses 11 000 étudiants un environnement de travail très agréable, avec une proximité étudiants – enseignants qui favorise la réussite. Elle leur propose plus de 50 formations au standard Licence, Master, Doctorat (LMD) validées par des crédits ECTS (European Credit Transfer System) en Droit, Lettres et Langues, Sciences Humaines et Sociales, Sciences Economiques et de Gestion et Sciences et Technologies.

L'ULCO développe également une recherche de haut niveau car elle favorise l'excellence et la visibilité au niveau international. 16 laboratoires travaillent sur trois thématiques : «Environnement», «Hommes, Sociétés et Espaces Littoraux», «Mathématiques, Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication, Sciences pour l'Ingénieur».

En matière de vie étudiante, l'implantation de l'Université au cœur des villes portuaires et touristiques de Boulogne, Calais, Dunkerque et Saint-Omer, permet aux étudiants de profiter d'un large éventail d'activités sportives et de loisirs.

Pour mieux nous connaître, je vous invite à consulter notre site : <http://www.univ-littoral.fr/>. Je serai également très heureux de vous accueillir à l'ULCO pour un échange. Je suis certain que votre séjour dans notre université répondra complètement à vos attentes et qu'il restera un moment privilégié de votre vie étudiante.

Le Président de l'ULCO

BOULOGNE-SUR-MER

La mer et l'histoire se sont rencontrées à Boulogne, cité attachante au cœur de la Côte d'Opale, où César et Napoléon convoitèrent l'Angleterre.

Tel un phare dressé dans le ciel, le dôme de la Cathédrale invite à venir découvrir la vieille ville, derrière ses remparts séculaires, où le château des comtes de Boulogne abrite désormais un remarquable musée.

Mais l'histoire se tourne aussi vers l'avenir, car Boulogne s'affiche aujourd'hui comme une ville moderne, animée, avec ses rues piétonnes bordées de commerces, son marché coloré et Nausicaa, formidable ouverture sur le monde marin, qui a jeté l'ancre à l'entrée du port.

La mer : à Boulogne, premier port de pêche de France, la mer se vit et s'apprend tous les jours, au rythme des chalutiers ou du labeur des marins sur le quai, mais aussi à Nausicaa, Centre National de la Mer, le plus grand d'Europe, où vous attend un merveilleux voyage dans l'univers sous-marin, au milieu du plancton, des thons, des requins ou des raies qui se laissent caresser..

La gastronomie et la tradition : Cité de tradition et de convivialité, l'art de vivre Boulonnais n'est pas une légende. La fête est omniprésente, en ville comme sur les remparts du port. Sous la protection de la Vierge, Boulogne accueille des milliers de pèlerins chaque année lors de la grande procession du mois d'Août. Le poisson, décliné en d'innombrables recettes, séduit les gastronomes en quête d'émotions du palais !

CALAIS

Calais, porte de l'Europe continentale pour les Britanniques, bénéficie d'une situation géographique exceptionnelle ; son port a su en tirer parti puisque, depuis 1993, plus de 16 millions de passagers y ont transité.

Un chiffre impressionnant qui place Calais au 2ème rang mondial dans le classement des ports de passagers et qui, même avant la mise en service du Tunnel sous la Manche, situe bien le rôle touristique de la Cité des Six Bourgeois.

Désormais desservie par les autoroutes A26 et A16, la ville de Calais est à moins de six heures de Strasbourg, à moins de trois heures de Paris et à quatre heures de route de l'Allemagne et de la Hollande.

Cette situation nouvelle a fait considérablement évoluer en quelques années le concept touristique. Des millions de visiteurs viennent de Grande-Bretagne, de l'Europe du Nord, du Benelux et de la France.

Grâce à des équipements hôteliers de qualité et à une capacité d'accueil pouvant répondre aux besoins, Calais et sa région développent avec succès de nombreuses possibilités de courts séjours. Une formule qui séduit de plus en plus de visiteurs en attente de dépaysement et d'activités de loisirs le temps d'un week-end avec en prime la possibilité de s'offrir une mini croisière vers l'Angleterre.

DUNKERQUE

Dunkerque – dont le nom d’origine flamande signifie « l’église des dunes » - devint à jamais française dès que Louis XIV l’eut racheté aux Anglais en 1662. Tout en lui réservant encore de bien mauvais moments, le souverain sut la flatter en honorant Jean Bart, son glorieux fils, et susciter sa fierté d’appartenir à la Maison France.

Depuis la crise économique des années 80, Dunkerque doit son développement à l’activité industrielle de son port qui a vu s’implanter d’importantes entreprises françaises et étrangères. Parallèlement, la ville a entrepris la création de nouvelles activités à destination de sa jeunesse, de son patrimoine culturel et la création de son nouveau port de plaisance.

Dunkerque est désormais le centre d’une agglomération de plus de 263 000 habitants dont la position à la croisée des grands axes Européens (Europe du Nord-Ouest et axe Londres-Paris) en fait la plaque tournante de la nouvelle Europe septentrionale. Le T.G.V. met 1h45 de Dunkerque à Bruxelles, 1h40 de Paris, 2h35 de Londres, 2h30 d’Amsterdam et 2h45 de Cologne.

Premier port maritime français de la Mer du Nord, première plate-forme énergétique d’Europe, Dunkerque, cour d’une agglomération de plus de 200 000 habitants, conjugue tradition industrielle et portuaire avec « développement durable » pour lequel elle a obtenu un premier prix européen.

Siège de la toute nouvelle Université du Littoral Côte d’Opale qui compte déjà plus de 10000 étudiants, Dunkerque accueille aussi chaque année 6.5 millions de touristes sur les plages de sable fin des Dunes de Flandres, bordées d’une digue promenade, où il fait bon flâner.

SAINT-OMER

Ville d'art : Ville au patrimoine architectural remarquable avec sa Cathédrale Notre-Dame, le plus bel exemple d'édifice gothique ; son musée Sandelin, élégant hôtel particulier du 18ème siècle ; son palais de justice, ancienne résidence épiscopale, reconstruit en 1702 par le célèbre architecte Mansard ; ses ruines de la puissante abbaye bénédictine de Saint Bertin ; le lycée Alexandre Ribot, installé dans les bâtiments des anciens collèges jésuites et du séminaire.

Ces monuments évocateurs du riche passé de Saint-Omer, mais aussi les nombreuses façades des maisons du 17ème siècle, en briques jaunes, avec leurs pignons à « pas de moineaux », donnent à la ville un charme paisible qui séduit et retient les visiteurs.

Ville de nature : le marais Audomarois (3400 hectares) affleure les maisons typiques des faubourgs de Saint-Omer. 160 kilomètres de voies d'eau (les watergangs) le sillonnent et permettent de partir à la découverte de ce milieu écologique original, exploité par des maraîchers qui cultivent le chou-fleur, l'endive, le poireau et le chou de Bruxelles.

Le marais Audomarois fait partie du Parc Naturel Régional où une réserve naturelle, « le Rommelaere » a été aménagée en protégeant la flore et les 125 espèces d'oiseaux qui y vivent. Des sentiers de promenades ont été balisés et permettent de les approcher et de les observer.

La ville de Saint-Omer s'apprécie encore par une activité commerciale dynamique qui s'exerce autour de l'hôtel de ville et dans les rues piétonnières. Le marché hebdomadaire, qui a lieu le samedi matin, est pittoresque et animé !

SE RENDRE A L'UNIVERSITÉ DU LITTORAL CÔTE D'OPALE

EN TRAIN

De l'aéroport d'Orly : le métro Val relie l'aéroport à la ligne B du RER, station « Antony ». Ensuite, prendre le RER jusqu'à la station « Gare du Nord » (35 minutes).

De l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle : une navette relie l'aéroport à la ligne B du RER, station « Charles de Gaulle ». Le trajet vous coûtera environ 15 Euros. Ensuite, prendre le RER jusqu'à la station «Charles de Gaulle».

CERTAINS T.G.V PARTENT DE ROISSY POUR DUNKERQUE

De la gare du Nord : Vous utiliserez le T.G.V (entre 1h40et 2h00 selon le trajet).

- Paris/Dunkerque : entre 35€ et 50€ pour un T.G.V.
- Paris/Calais : entre 38€ et 54€ pour un T.G.V.
- Paris/Boulogne : entre 35€ et 50€ pour un T.G.V.
- Paris/St-Omer : environ 60€ (avec une correspondance à Arras, Hazebrouck ou Lille).

De l'aéroport de Bruxelles : Des navettes assurent régulièrement la liaison entre l'aéroport et la gare centrale de Bruxelles. De là, prendre le train Bruxelles/Lille (environ 12€)

De l'aéroport de Lille/Lesquin : Des navettes sont assurées régulièrement entre l'aéroport et le centre de Lille ainsi qu'avec la gare.

SE RENDRE A L'UNIVERSITÉ DU LITTORAL CÔTE D'OPALE

De la gare de Lille :

- Lille/Dunkerque : environ 11€ (avec changement possible à Hazebrouck).
- Lille/Calais : environ 13,70€.
- Lille/Boulogne: environ 16,80€ (avec changement possible à Calais).
- Lille/St-Omer : environ 15€ (avec changement possible à Hazebrouck).

De Londres : Prendre l'Eurostar jusque Calais Frethun puis prendre un bus jusque la gare de Calais Ville. Ensuite, prendre le TER vers les sites de l'ULCO: 60€ l'aller simple ou 90€ l'aller/retour pour l'Eurostar.

De Paris vers Dunkerque : prendre l'autoroute A1 direction Lille, puis la A25 direction Dunkerque (350 kilomètres environ). Le péage vous coûtera environ 10,70€.

Pour se rendre de Paris à St-Omer, Boulogne ou Calais, prendre l'A26

LE SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Relint@univ-littoral.fr

Myriam LEMAIRE (Responsable de service)

Myriam.Lemaire@univ-littoral.fr

Aline VANBECELAERE (Assistante administrative)

Aline.Gelles@univ-littoral.fr

Carole HAYNAU (Gestionnaire accueil)

Carole.Haynau@univ-littoral.fr

Vous pouvez également joindre le bureau des Relations Internationales par téléphone au **+33 (0)3 28 23 73 28**

Par ailleurs, une permanence a été mise en place sur chaque site afin de régler tout problème qui pourrait survenir avec plus de proximité et afin de faire le relais avec le bureau des Relations Internationales. Cette permanence est assurée par :

Danaëlle DEGARDIN (Gestionnaire accueil décentralisé) pour Dunkerque (mardi, mercredi et jeudi) et Calais (lundi et vendredi)

Danaelle.Degardin@univ-littoral.fr

Sophie CARPENTIER (Gestionnaire accueil décentralisé) pour Boulogne-sur-Mer

Sophie.carpentier@univ-littoral.fr

LE SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Les enseignants responsables des Relations Internationales
sur chaque site :

Dunkerque

Patrice Charlemagne

Patrice.Charlemagne@scarlet.be

Boulogne

Imelda Elliott

Imelda.Elliott@univ-littoral.fr

Calais

Anne Wagner

Anne.Wagner@univ-littoral.fr

St-Omer

Séverine Bouteiller

Severine.Bouteiller@laposte.net

LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Vous trouverez ci-dessous quelques informations concernant les différentes démarches administratives à effectuer.

I. Candidature pour étudier à l'Université du Littoral Côte d'Opale

Pour les étudiants en convention d'échange

Vous trouverez sur le site internet le dossier de candidature à compléter et à faire signer par votre établissement d'origine. Pour vérifier que votre Université d'origine est un partenaire de l'ULCO, vous pouvez consulter le site internet : www.univ-littoral.fr/.

Pour les étudiants hors convention d'échange

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site de l'ULCO : www.univ-littoral.fr/, rubrique Inscription/Validation des Etudes.

II. Inscription à l'Université du Littoral Côte d'Opale

Vous avez été accepté à l'Université du Littoral Côte d'Opale. Félicitations ! A votre arrivée en France, voici les démarches que vous aurez à faire.

Pour les étudiants en convention d'échange

Vous remplirez le dossier d'inscription avec la personne chargée de l'accueil des étudiants en échange (cf. p 10 : service des Relations Internationales). Celui-ci sera ensuite envoyé au Service Scolarité, qui est chargé d'éditer votre carte d'étudiant. C'est au moment de votre inscription à l'ULCO que vous devez fournir l'attestation d'inscription dans votre université d'origine.

LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour les étudiants en validation des études
Vous devrez vous présenter sur la chaîne d'inscription sur le site où vous avez été admis.

ATTENTION : pour les étudiants non ressortissants de l'Union Européenne : vous devrez prendre rendez-vous au préalable de votre inscription avec l'infirmière de votre site d'études.

III. La carte de séjour

POUR QUI ?

Pour tous les étudiants non ressortissants de l'Union Européenne, qui étudient en France pour plus de 3 mois et qui ont obtenu de ce fait un visa « D » Long Séjour étudiant.

De plus, certains étudiants ont besoin d'une carte de séjour pour travailler. Les étudiants concernés sont ceux qui sont originaires de : Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Roumanie, Bulgarie.

Pour obtenir votre carte de séjour :

- 4 photos d'identité originales et récentes
- Votre passeport + Visa D mention étudiant
- Un acte de naissance international traduit en Français
- Attestation justifiant d'au moins 430€/mois de ressources (536€ pour les étudiants de Master 2^{ème} année et les doctorants)
- Attestation d'inscription à l'Université du Littoral Côte d'Opale
- Justificatif de domicile dans le département
- En supplément pour le Pas-de-Calais : une attestation d'affiliation à la Sécurité Sociale étudiante ainsi qu'une attestation justifiant de l'ouverture d'un compte bancaire en France

LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES

RETRAIT ET DEPOT DU DOSSIER

Pour les étudiants habitant dans le Département du Nord : l'ULCO a signé une convention avec la Préfecture. Un rendez-vous sera donné lors de votre inscription pour venir déposer votre demande de titre de séjour.

Pour les étudiants habitant le Département du Pas-de-Calais : vous devez vous rapprocher de la sous-préfecture de votre domicile.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Carole HAYNAU : [03 28 23 73 28](tel:0328237328) – carole.haynau@univ-littoral.fr

Attention : vous devez faire votre demande de titre de séjour dans les deux mois qui suivent votre arrivée en France.

Le titre de séjour sera délivré pour un an seulement, il sera donc nécessaire de le faire renouveler afin de ne pas vous trouver en situation irrégulière si vous décidez de prolonger votre séjour en France.

IV. Les Assurances

Lors de votre séjour en France, vous serez obligé(e) de prendre certaines assurances : une assurance automobile (si vous avez une voiture), une assurance logement, une assurance «responsabilité civile», une assurance couvrant les accidents du travail (si vous faites un stage en entreprise et s'il n'y a pas de convention entre vous, l'université et l'entreprise).

LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE ET L'ACCÈS A INTERNET

La Bibliothèque Universitaire de l'Université du Littoral Côte d'Opale est, comme l'Université, multipolaire et pluridisciplinaire. Elle est basée sur quatre pôles : Boulogne-sur-Mer, Calais, Dunkerque et St-Omer, formant les différentes sections de la BULCO. Ces diverses sections possèdent des milliers d'ouvrages et sont abonnées à des centaines de périodiques français et étrangers.

Elles sont ouvertes gratuitement à tous les étudiants inscrits à l'Université, sur présentation de leur carte d'étudiant ou leur carte de lecteur, qu'ils obtiennent en fournissant leur carte d'étudiant, le volet BU et une photo.

Elles proposent également des CD-ROMS, des abonnements électroniques et des accès à Internet (sur rendez-vous).

Vous avez plusieurs possibilités pour avoir accès à Internet : à Boulogne il y a un centre de ressources ouvert tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h. Des salles informatiques sont ouvertes en accès libre sur tous les sites. Enfin, vous avez la possibilité, dès votre inscription à l'université, d'avoir une adresse Internet de l'Université. Dès que vous êtes inscrit, il suffit de vous connecter sur www.univ-littoral.fr et de vous rendre sur la rubrique Web Mail Etudiant. A partir de là, vous entrez votre nom et votre numéro d'étudiant pour activer votre adresse E-Mail.

LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE ET L'ACCÈS A INTERNET

Ouvertures pendant l'année universitaire

	Boulogne	Calais
Lundi	8h - 19h	8h - 19h
Mardi	10h - 19h	10h - 19h
Mercredi	8h - 19h	8h - 19h
Jeudi	8h - 19h	8h - 19h
Vendredi	8h - 19h	8h - 19h
Samedi	9h - 12h	9h - 12h

	Dunkerque	St-Omer
Lundi	8h - 19h15	8h -12h30/13h30-18h
Mardi	8h - 19h15	8h -12h30/13h30-18h
Mercredi	8h - 19h15	8h -12h30/13h30-18h
Jeudi	8h - 19h15	8h -12h30/13h30-18h
Vendredi	8h - 19h15	8h -12h30/13h30-18h
Samedi	9h00 - 12h45	(Fermé le samedi)

LE RESTAURANT UNIVERSITAIRE

Les Restaurants Universitaires et les autres lieux de restauration étudiants sont gérés par le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires).

Ils proposent différentes façons de se restaurer.

La formule traditionnelle reste le ticket RU (2,80 €) qui donne droit à un plat avec entrée et dessert.

Quant aux étudiants pressés, ils peuvent toujours acheter un sachet-repas dans les sandwicheries.

Les étudiants peuvent également se restaurer et se retrouver pour boire un verre dans les cafétérias, brasseries et fac-foods qui proposent des petits déjeuners, des repas rapides et des boissons chaudes ou froides à toute heure.

ATTENTION :

LES RESTAURANTS UNIVERSITAIRES SONT FERMES LE SOIR

La vente des tickets RU débute à 11h30.

La Plate-forme Français Langue Etrangère (FLE)

Elle est accessible aux étudiants inscrits à l'ULCO. Cette plate-forme dispense non seulement des cours de français (quelques heures par semaine, selon votre niveau) mais également des cours de méthodologie (prise de notes...).

Attention : la plate-forme n'est ouverte qu'aux étudiants étrangers dont le niveau de français doit être amélioré. Un test vous sera proposé pour évaluer votre niveau de français.

Les cours sont obligatoires pour les étudiants Erasmus et venant dans le cadre d'un échange. La plate-forme FLE est gratuite. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le CUEEP de votre site ou Christine KLESZEWSKI : kleszews@univ-littoral.fr

L'Université d'été

Pour les étudiants désirant améliorer leur Français avant la rentrée, il existe une université d'été à Boulogne-sur-Mer. Il s'agit de cours de français intensifs qui durent de deux semaines à cinq semaines maximum, pour plusieurs spécialités et pour tous les niveaux.

L'université d'été de Boulogne-sur-Mer se déroule en juillet et en août.

Pour trouver toutes les informations sur cette université d'été,
vous pouvez consulter le site Internet : www.uebm.org

Ou contacter l'université :

Université d'été de Boulogne/Mer

Lycée Mariette, 69 rue Beaurepaire, BP 759

62321 BOULOGNE/MER

Tel : 03 21 99 77 77 / E-mail : info@uebm.org

LE CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Rentrée universitaire : Début septembre.

Vous renseigner auprès de votre secrétariat pédagogique afin de connaître les dates de pré-rentrée et de rentrée exactes.

Vacances de Noël :

Les vacances de Noël débutent généralement entre le 15 et le 20 décembre. Les cours reprennent bien souvent au début du mois de janvier.

Vacances d'Hiver :

Cette période de vacances se situe au mois de février.

Vacances de Pâques :

Cette période de vacances se situe au mois d'avril.

LES EVENEMENTS

Le tremplin du printemps : en mars

La journée du sport : en avril

LES JOURS FERIES

1er novembre : Toussaint

11 novembre : Armistice 1918

En avril : Pâques

1er mai : Fête du travail

8 mai : fin de la guerre 1939/1945

En mai : Ascension

LE SPORT

Contactez le SUAPS OU le secrétariat STAPS sur chaque site

Calais 03 21 46 36 45/44

Boulogne 03 21 99 41 25

Dunkerque 03 28 23 76 67

La pratique des activités sportives est intégrée dans le cursus universitaire. Cette pratique est notée, la note intervient lors des examens.

Les étudiants intéressés doivent prendre contact avec le professeur responsable de la spécialité sportive, dès le début de l'année, pour former les équipes et établir les licences.

Les entraînements et compétitions ont lieu le jeudi après-midi et le lundi pour certaines activités. Les inscriptions se font lors de la première séance de l'année universitaire.

Les activités proposées

Dunkerque : Athlétisme, aviron, badminton, basket-ball, char à voile*, danse, football, hand-ball, kayak*, musculation, natation, patinoire*, rugby, speed sail*, tennis, tennis de table, tir à l'arc, voile*, volley-ball.

Calais : Badminton, basket-ball, football en salle, gymnastique d'entretien et sportive, natation, tennis de table, volley-ball, handball, musculation.

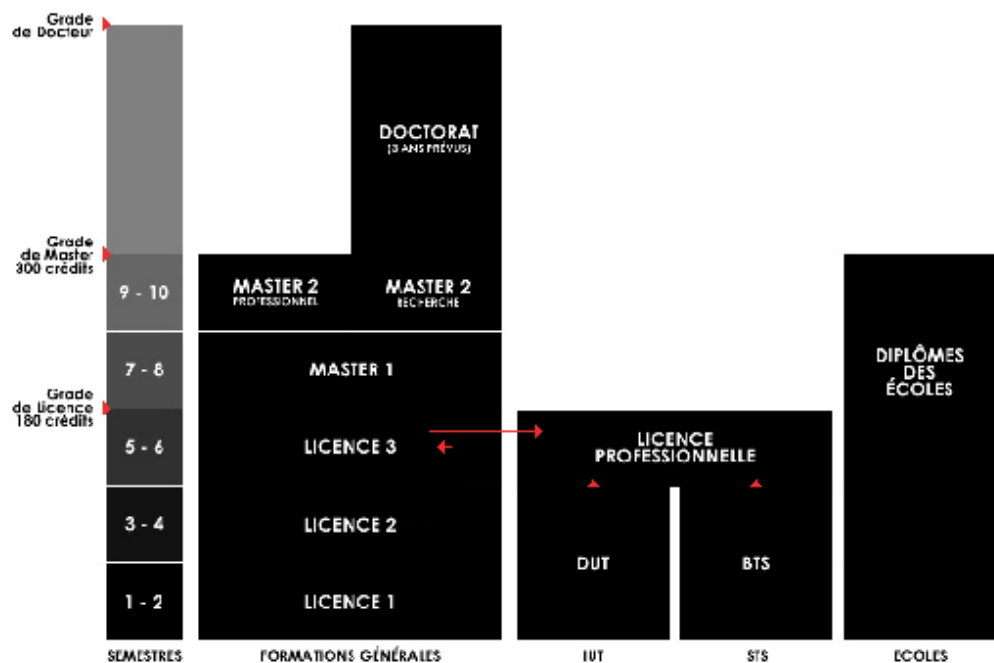
Boulogne : Athlétisme, aviron, badminton, basket-ball, canoë kayak*, équitation, escalade, fitness, football, golf*, handball, musculation, natation, plongée*, rugby, stretching, tennis, tennis de table, volley-ball.

**Activités entraînant des frais de participation*

LE SPORT

L'association sportive, quant à elle, est ouverte à tous les étudiants désirant pratiquer un sport, en loisir ou en compétition : [03 21 99 41 25](tel:0321994125) ou [03 28 23 76 67](tel:0328237667).

LE SYSTEME EDUCATIF FRANCAIS



TROUVER UN JOB

Le CROUS de chaque site possède une base de données où sont regroupées toutes les offres de stages et d'emplois :

CROUS de Boulogne-sur-Mer : 03 21 30 40 52

CROUS de Calais : 03 21 97 17 40

CROUS de Dunkerque : 03 28 23 70 76

CROUS de Saint-Omer : 03 21 93 14 44

CROUS de Lille : 03 20 88 66 00

Vous pouvez également trouver des offres d'emploi sur le site Internet de l'ANPE : www.anpe.fr ou encore sur d'autres sites spécialisés sur l'emploi.

Pour trouver un stage et pour accomplir toutes les démarches nécessaires dans le cas où vous avez déjà trouvé un stage, rapprocher vous du S.U.A.I.O (Service Universitaire d'Accueil, d'Information et d'Orientation) de votre site :

S.U.A.I.O de Boulogne : 00 33 (0)3 21 30 40 44

Maison de l'Étudiant, 10 rue des Carreaux
62 200 Boulogne-sur-Mer

S.U.A.I.O de Calais : 00 33 (0)3 21 46 36 13

Centre Universitaire de la Mi-Voix, BP 699
62 228 Calais Cedex

S.U.A.I.O de Dunkerque : 00 33 (0)3 28 23 75 50

Maison de l'Étudiant, 220 Avenue de l'Université, BP 5526
59 379 Dunkerque Cedex 1

S.U.A.I.O de Saint-Omer : 00 33 (0)3 21 38 87 20

Il n'en existe pas à Saint-Omer mais vous pouvez vous renseigner au Centre Universitaire Descartes

TROUVER UN JOB

Vous pouvez également vous rapprocher des secrétariats pédagogiques de l'Université ou vous rendre au Bureau des Stages (Services Centraux de l'Université): [03 28 23 73 32](tel:0328237332)

VOTRE BUDGET MENSUEL

Afin que vous prépariez au mieux votre budget voici un tableau récapitulatif du budget mensuel dont vous avez besoin :

LOGEMENT	300 €
Repas	250 €
Frais personnels/Loisirs	150 €
Transports	53 €
TOTAL	753 €

Ces chiffres ne prennent pas en compte les différentes aides auxquelles vous avez droit. Mais attention ! Il faut parfois attendre longtemps avant de bénéficier de ces aides.

RAPPEL

A votre arrivée en France, nous vous conseillons de prévoir un budget plus important pour le premier mois. Celui-ci payera la caution (environ 460 €) et l'assurance de votre logement (environ 30 €), **soit près de 500 € supplémentaires SEULEMENT POUR LE PREMIER MOIS.**

LE LOGEMENT

Dans le cadre des échanges et des partenariats avec l'ULCO

Des logements sont prévus pour les étudiants étrangers accueillis en France.

Les loyers sont très divers : entre 200 et 400 € pour la plupart.

Vous avez la possibilité de visiter en ligne notre base de données de logements (descriptifs et photographies) ainsi que d'effectuer la réservation en ligne.

Lorsque nous recevrons votre dossier de candidature, nous vous enverrons, en plus des documents d'information sur la ville et sur l'Université, **un code d'accès** qui vous permettra de choisir votre logement. Vous aurez ensuite un certain délai pour payer la caution de ce logement, qui fera office de réservation.

Pour les étudiants qui ne viennent pas dans le cadre d'un échange ou d'un partenariat

Vous pouvez vous rapprocher du CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) sur le site : www.crous-lille.fr.

Cependant, il existe peu de résidences universitaires sur le Littoral.

Vous pouvez également vous approcher des agences immobilières (attention des coûts d'entrée sont à prévoir) ou chercher dans les petites annonces les locations de particuliers (www.paruvenu.fr, www.topannonces.fr ...).

Le Service Relations Internationales peut vous orienter si vous ne trouvez pas de logement (les Relations Internationales peuvent vous donner des coordonnées, mais c'est à vous de trouver votre logement).

LE LOGEMENT

Allocation logement

Vous pouvez obtenir une Allocation pour le Logement délivrée par l'Etat Français. Celle-ci est comprise entre 100 et 140€ environ, selon le montant de votre loyer. Cependant, cette allocation n'est valable qu'à compter de votre deuxième mois de loyer, soit à compter du mois d'octobre. **Pour les étudiants Hors Union Européenne, cette allocation ne peut être délivrée qu'après l'obtention de la carte de séjour.**

Pour percevoir l'allocation il vous faut :

- Un acte de naissance international ou traduit en français (pour les étudiants Hors Union Européenne)
- Une pièce d'identité ou la carte de séjour
- Un relevé d'identité bancaire

LA SANTE

Union Européenne : Carte Européenne de Sécurité Sociale pour la prise en charge des frais médicaux.

Hors Union Européenne :

Québec : imprimé SE - 401Q106 pour le remboursement des frais médicaux.

Pour les étudiants ressortissants d'autres pays : il faut vous affilier au régime de sécurité sociale étudiante.

Cependant, si vous avez plus de 28 ans, vous ne pourrez pas souscrire à la Sécurité Sociale Etudiante. Il faudra vous affilier auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM).

La consultation médicale coûte entre 20 et 30 € selon les médecins. Il faut régler directement au médecin puis donner les feuilles de remboursement à la Sécurité Sociale de votre lieu de résidence.

Cordonnées des centres de Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) :

Dunkerque :

Rue de la Batellerie, 59140 Dunkerque

Tél. : [33 \(0\)3 28 26 39 39](tel:330328263939)

Calais :

35, rue Descartes, 62100 Calais

Tél. : [33 \(0\)3 21 46 84 00](tel:330321468400)

Boulogne :

47, Bd Auguste Mariette, 62200 Boulogne-sur-Mer

Tél. : [33 \(0\)3 21 87 70 00](tel:330321877000)

LES TRANSPORTS EN COMMUN

Le bus : un ticket de bus coûte environ 1,30 €. Il y a des bus très régulièrement, mais attention, les bus terminent leur service entre 21h et 22h. Après cette heure, vous ne trouverez plus de moyen pour vous déplacer hors de la ville même.

Vous trouverez les horaires des différents bus aux permanences des gestionnaires accueil décentralisé ainsi que dans les différents Offices de Tourisme.

La voiture : si vous utilisez une voiture en France, il vous faut **un permis de conduire international ou un permis valide**, qui vous permettra de conduire deux ans en France, ainsi qu'**une carte internationale d'assurance**.

Si vous amenez votre propre véhicule, il vous faudra **une carte verte d'assurance internationale** ainsi que **la carte grise** ou **un titre de propriété du véhicule**. D'autre part, renseignez-vous pour savoir si votre pays a signé un accord avec la France. Dans le cas contraire, **il vous faudra acquitter des droits pour faire entrer le véhicule en France**.

Le train : si vous souhaitez voyager en France durant votre séjour, nous vous conseillons d'investir dans l'achat d'une carte 12-25 ans qui vous permet d'avoir des tarifs intéressants allant jusqu'à moins 50% sur le prix normal d'un billet.

Si vous souhaitez voyager régulièrement dans la région, investissez dans l'achat d'une carte Grand TER qui vous permet de voyager à un prix très bas, voire gratuitement.

Informations supplémentaires sur le site : www.sncf.fr

LES LOISIRS

Vous trouverez dans cette rubrique les prix indicatifs de certains loisirs.

Cinéma : 8 €

Soirée étudiante : environ 5 €

Piscine : 2 €

Concert organisé par la ville : entre 15 et 30 €

Théâtre : de 10 à 30 €

Musée : environ 6 €, parfois gratuit

Par ailleurs, les associations étudiantes organisent des sorties et des voyages dans la région ou ailleurs. Pour connaître les associations étudiantes, vous pouvez contacter Amélie GHYS au Bureau de la Vie Etudiante ([03 28 23 74 41](tel:0328237441) ou vie.etudiante@univ-littoral.fr).

Si vous voulez vous renseigner sur les activités et les sites de notre région à découvrir absolument durant votre séjour en France, je vous invite à vous rendre à l'office de tourisme de votre lieu d'habitation qui se fera un plaisir de vous renseigner à ce sujet.

Sites Internet des offices de tourisme de notre Région:

Boulogne www.tourisme-boulognesurmer.com

Calais www.calais-cotedopale.com

Dunkerque www.ot-dunkerque.fr

St-Omer www.tourisme-saintomer.com

LE CLIMAT DU LITTORAL

Le climat régional ne présente pas de grande originalité. En fait, le Nord Pas-de-Calais subit les mêmes influences que la majeure partie de la France, mais sa position plus septentrionale rend le temps plus instable, expliquant un ensoleillement plus faible : moins de 1 600 heures.

Située à la même latitude que St Pierre et Miquelon, la région n'en connaît pas les excès climatiques grâce aux courants marins chauds qui frôlent l'Europe de l'Ouest, la dérive Nord Atlantique. Cette influence maritime apparaît nettement en janvier : ce n'est qu'aux abords des Ardennes que le nombre de jours de gelées s'élève de façon notable.

LES NUMEROS UTILES

Numéros d'urgences

Police	17
Pompiers	18
Samu	15
N° Urgence Européen	112
S.O.S Médecins	0825 00 32 50

C.A.F

Boulogne : 03 21 30 10 23	Calais : 03 21 46 94 94
Dunkerque : 03 28 58 44 00	St-Omer : 03 21 98 52 66

Mairies

Boulogne : 03 21 87 80 80
Place Godefroy de Bouillon

Calais : 03 21 46 62 00
Place du Soldat Inconnu

Dunkerque : 03 28 26 26 26
Place Charles Valentin

St-Omer : 03 21 98 40 88
Place Maréchal Foch

Université du Littoral Côte d'Opale : www.univ-littoral.fr

Caisse d'Allocations Familiales : www.caf.fr

SNCF : www.sncf.fr

Eurolines : www.eurolines.com

La voix du Nord : www.lavoixdunord.fr

Education-Orientation : www.orientation.fr

Jobs d'été : www.lavoixletudiant.fr

CROUS de Lille : www.crous-lille.fr